Approvisionnement responsable

Penser autrement, acheter mieux !

Rédaction :
Marie-Michèle Couture
Conseillère en approvisionnement responsable
Jean-Marc Arseneault
Directeur adjoint - Approvisionnement

Collaboration :
Claudie Tremblay, **Daniel Forget**, **Pierre Lemay**

Novembre 2011

UNIVERSITÉ LAVAL

Service des finances

L'Université Laval a entrepris une démarche de développement durable et a mis de l'avant diverses mesures pour améliorer ses bilans environnementaux, sociaux et économiques. L'approvisionnement responsable est l'une de ces mesures. L'acquisition de biens et de services dans une perspective de durabilité permet à l'Université d'exercer une influence positive sur la société et les marchés d'approvisionnement.

Qu'est-ce que l'approvisionnement responsable ?

L'approvisionnement responsable est un processus d'acquisition d'un bien ou d'un service répondant à un besoin qui intègre non seulement des critères de qualité et de coûts, mais aussi des critères environnementaux et sociaux.

Il a pour principal objectif de maximiser les retombées positives pour la société tout en assurant la protection de l'environnement et la viabilité économique de l'Université.

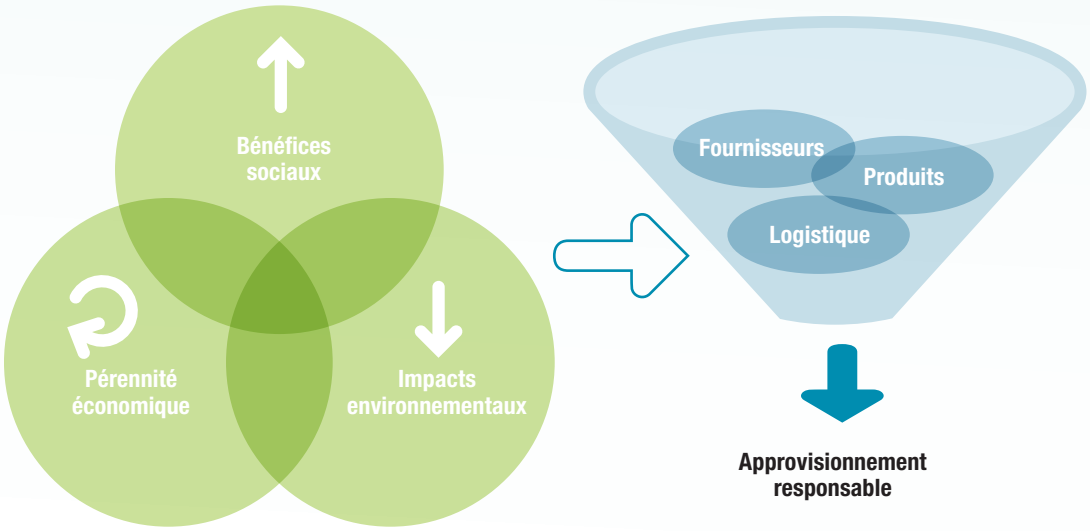

Figure 1 - Processus de réflexion pour un approvisionnement responsable

Essentiellement, deux approches existent en matière d'approvisionnement responsable, soit l'approche produit et l'approche fournisseur.

L'approche produit a pour objectif de sélectionner des biens et services présentant le meilleur compromis possible entre les enjeux environnementaux, économiques et sociaux du développement durable.

L'approche fournisseur a pour objectif d'encourager les manufacturiers et les fournisseurs de biens et services à s'engager dans une démarche de responsabilité sociétale. L'approche fournisseur cherche donc à favoriser les bonnes entreprises citoyennes, qui sont responsables par rapport à la société et respectueuses de l'environnement.

Changer pour mieux consommer

Les requérants de biens et de services sur le campus sont des acteurs clés pour la réussite d'une démarche d'approvisionnement responsable, car ce sont les personnes qui prennent les décisions d'achat pour la grande majorité des biens acquis.

Ce guide est une introduction à l'approvisionnement responsable. Il a pour objectif de sensibiliser la communauté universitaire aux enjeux de l'achat responsable et de susciter l'engagement pour améliorer le futur de notre société, un achat à la fois.

Vous trouverez sur le site internet du Service des finances, section approvisionnent, des compléments d'informations et des outils spécifiques aidant la communauté universitaire à poser des gestes concrets en matière de consommation responsable.

Pour en savoir davantage sur la démarche de développement durable de l'Université Laval, il suffit de consulter le portail institutionnel.

Approche produit

Pensez BESOINS

Un achat responsable répond à un besoin réel

Avant d'acheter un bien, il faut déterminer et définir le besoin que l'on cherche à combler. Cette action, primordiale en approvisionnement, est trop souvent négligée. La réflexion sur la définition du besoin vise à maximiser la corrélation entre les besoins à combler et les fonctionnalités offertes par le produit convoité. Cette adéquation permet de mieux consommer et d'éviter la surconsommation.

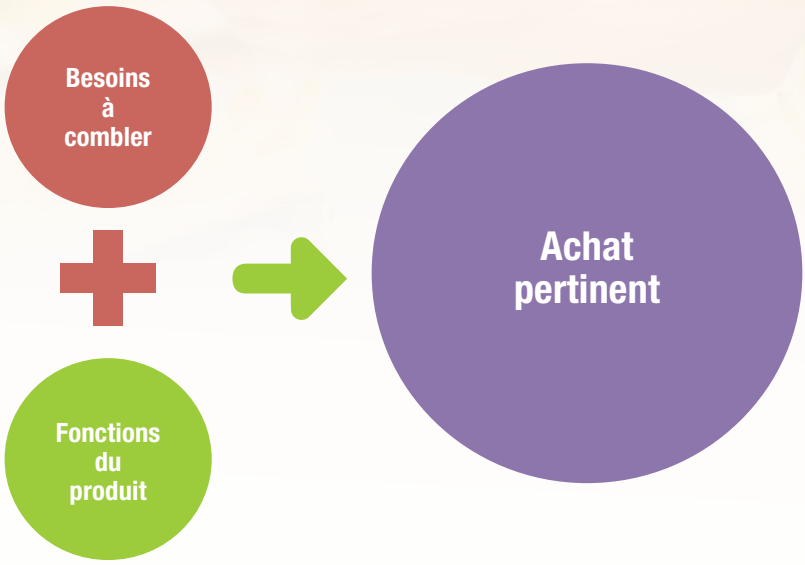

Figure 2 - Maximiser la corrélation entre le besoin et les fonctions du produit

Face à une décision d'achat, il faut se poser les questions suivantes :

- Est-ce que le bien convoité répond vraiment à la fonction à laquelle il est destiné?
- Le bien retenu est-il surdimensionné ou d'une capacité qui dépasse les besoins réels?
- Peut-on se procurer un bien multifonctionnel qui répond à plusieurs besoins à la fois afin d'éviter l'achat de plusieurs biens différents?

Pensez QUALITÉ ET DURABILITÉ

Un achat responsable est un achat qu'on ne fait qu'une seule fois pour répondre à un besoin récurrent ou à plusieurs besoins, dans le cas de biens multiusages

Pour répondre à des besoins récurrents, l'acquéreur doit rechercher des biens durables qui peuvent être employés à maintes reprises et qui ont une durée de vie appréciable. Il faut également évaluer la possibilité d'acquérir un bien modulable, c'est-à-dire un bien qui pourra s'adapter aux besoins dans différents environnements. Par exemple, lorsqu'est considérée l'acquisition d'un ameublement de bureau, il faut évaluer la possibilité qu'il offre diverses configurations pour s'adapter à d'éventuels réaménagements de bureau ou à un déménagement.

Les biens à usage unique devraient être exclusivement réservés pour des situations bien particulières qui l'exigent, comme la stérilisation.

Pensez COÛT TOTAL DE POSSESSION

Un achat responsable et une saine gestion des fonds publics impliquent l'évaluation complète des coûts reliés à la possession d'un bien

Les coûts totaux de possession d'un bien font référence aux coûts d'acquisition, d'installation, de mise aux normes pour la santé et la sécurité, aux équipements de protection, aux fournitures et à l'énergie nécessaire pour le fonctionnement du produit, aux frais d'entretien et de maintenance, au traitement des matières résiduelles générées, etc. Le requérant a la responsabilité de sélectionner le produit en fonction de l'évaluation complète des coûts pour l'ensemble de la durée de vie du produit, et ce, dès son acquisition. La saine gestion financière et la pérennité économique de l'Université doit favoriser cette approche, même si l'affectation de certaines dépenses ne relève pas du budget d'acquisition.

Astuce

- Sur le site du Service des finances de l'Université Laval, dans la section approvisionnement, un outil permet de calculer les coûts totaux de propriété liés à l'acquisition d'un bien (coûts directs et indirects reliés à l'acquisition d'un bien).

Pensez SANTÉ ET SÉCURITÉ

Un achat responsable minimise les risques pour la santé et la sécurité des utilisateurs

Lorsqu'on prévoit l'acquisition d'un bien ou d'un service, on doit se questionner sur les impacts et les risques pour la santé et la sécurité des utilisateurs. On tente de savoir quels sont les sous-produits chimiques qui le composent, les niveaux sonores et de chaleur dégagées par l'équipement en fonction, etc.. On évalue également les mesures qui pourront réduire, éviter ou supprimer les risques. Il faut donc privilégier des produits dont les effets négatifs sur la santé sont nuls ou qui peuvent être minimisés.

Astuces

Avant d'acquérir un bien, il faut se poser les questions suivantes :

- L'espace occupé par l'implantation du bien nuira-t-il aux déplacements des employés, à la luminosité naturelle ou à l'accès aux issues de secours?
- Le bien sera-t-il une source de rayonnement, de chaleur, de bruits ou d'émissions de polluants?
- L'entreposage de produits dangereux sera-t-il nécessaire?
- L'usage du bien sera-t-il ergonomique?
- Le bien est-il conforme aux normes CSA (composantes électriques, de plomberie, de gaz, d'éclairage, etc.)?

Sources de renseignements complémentaires :

- Service de sécurité et de prévention (SSP) de l'Université Laval.
- Commission de la santé et de la sécurité au travail du Québec (CSST).
- Environnement Canada : information sur les produits toxiques et leurs effets néfastes sur la santé.

Pensez BIEN USAGÉ

L'achat d'un bien usagé présente de belles qualités sous le regard d'une consommation responsable. Ce genre d'achat prolonge la durée de vie du bien en retardant sa mise au rebut et évite la production d'un bien neuf. De plus, cela peut permettre de faire des économies substantielles et d'acquérir ainsi un bien de meilleure qualité que celui qu'on n'aurait pas pu s'offrir s'il avait été neuf. Cependant, l'achat d'un bien usagé représente parfois un certain risque et cela doit être fait conformément à la politique d'approvisionnement de l'Université. Avant de procéder à l'acquisition d'un bien usagé, assurez-vous de consulter le guide (achat de bien usagé) et les procédures disponibles sur le site internet du Service des finances, section approvisionnement.

Astuce

- Une foule d'articles et d'ameublements de bureau sont disponibles au magasin des surplus du Service des immeubles.

Pensez ENVIRONNEMENT

Un achat responsable minimise les impacts négatifs sur l'environnement

Un impact sur l'environnement est un effet quantifiable sur la qualité du milieu écologique, soit sur l'eau, l'air, le sol et la biodiversité qui y évolue. Une façon simple de réaliser un achat qui respecte l'environnement est de transposer l'approche des 3R-V aux étapes du cycle de vie du produit. Par exemple, en matière de consommation énergétique, il faut privilégier les produits à énergie passive (sans apport d'énergie externe), puis ceux qui ont une consommation réduite (ex. : bien certifié Energy Star) et, enfin, ceux dont les pertes de chaleur pourraient être récupérées. En ce qui a trait à la consommation de matières premières, il faut privilégier, dans un premier temps, les produits fabriqués à partir de matières recyclées, puis ceux fabriqués à partir de matériaux renouvelables et enfin les produits fabriqués à partir de matières vierges, mais qui pourront être recyclées en fin en de vie utile.

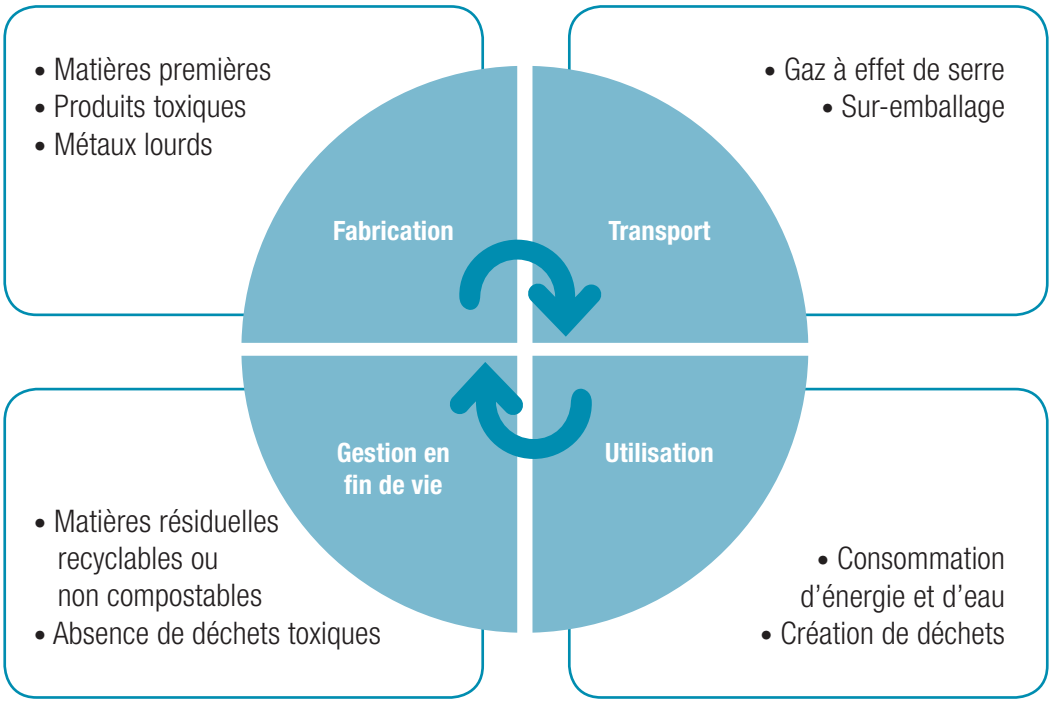

Figure 3 - Cycle de vie et enjeux environnementaux d'un produit

[1]3R-V : la réduction à la source, le réemploi et le recyclage et, ultimement, la valorisation.

Astuces

- On doit penser à une solution de rechange. Parfois, le bien retenu pour combler un besoin peut être remplacé par un autre bien moins dommageable pour l'environnement. Par exemple, un thermomètre au mercure peut être remplacé par un thermomètre électronique.

- Les certifications officielles sont des outils très utiles pour identifier rapidement et facilement des produits plus respectueux de l'environnement. Cependant, il est important d'apprendre à distinguer les certifications environnementales et sociales reconnues pour éviter de tomber dans les pièges marketing de l'éco-blanchiment.

Une fiche d'information plus détaillée sur les certifications de produits est disponible sur le site du Service des finances

En l'absence de certification officielle, il faut privilégier les produits :

- fabriqués de matières recyclées ou de matières renouvelables exploitées adéquatement (produits forestiers certifiés FSC, cotons biologiques, etc.) et qui ne contiennent pas de produits toxiques ou de métaux lourds;

- en vrac ou en emballages multiples;

- dont l'emballage a été réduit au strict minimum et se compose de matières recyclées et qui se recycle à nouveau en fin de vie;

- fabriqué localement ou si ce n'est pas possible, livrés par bateau, train, camion, l'avion étant de dernier recours;

- qui minimisent la consommation d'énergie, d'eau et de consommables durant leur utilisation;

- qui sont faciles à démonter et dont les composantes plastiques sont identifiées du sigle Möbius pour faciliter leur recyclage en fin de vie;

- réutilisables, recyclables et ultimement valorisables en fi n de vie.

Approche fournisseur

L'approche fournisseur a pour objectif de sélectionner des manufacturiers et des fournisseurs de biens et de services qui ont entrepris une démarche de responsabilité sociétale (développement durable). Une entreprise responsable est une entreprise qui va plus loin que le simple respect des lois, des règlements, des conventions internationales et des normes de pratique propres à leur domaine d'activité sur les plans fiscal, environnemental et social. C'est aussi une entreprise qui a une démarche d'amélioration continue et de performance quant aux principes et aux enjeux du développement durable relatifs à sa gestion, soit :

- le respect des droits et des conditions de travail selon les conventions de l'organisation mondiale du travail;
- le respect et la protection de l'environnement;
- une saine gestion financière et une pratique loyale de mise en marché;
- un engagement dans sa communauté.

Choisir un manufacturier ou un fournisseur responsable influe également sur la durabilité du produit acquis. En effet, un bien ou un service provenant d'une entreprise responsable verra son empreinte environnementale réduite, en raison de la phase de fabrication où les enjeux environnementaux sont contrôlés, et ses effets positifs sur la société augmentés, en raison des efforts déployés pour offrir des conditions de travail adéquates en usine.

Astuces

- Il existe différentes certifications officielles qui attestent qu'une entreprise agit de façon responsable. En voici quelques-unes :

  Sur le site internet du Service des finances, section approvisionnement, on y trouve une fiche d'information détaillée sur la question.

- En l'absence de certification officielle et indépendante, il faut privilégier les entreprises :
  - membres d'une initiative commune de leur industrie visant à développer de bonnes pratiques en matière de gestion environnementale ou de contrôle des conditions de travail dans les usines de fabrication;
  - qui ont entrepris une démarche de responsabilité sociétale, qui publient régulièrement des rapports de développement durable présentant des indicateurs de résultats concrets permettant d'en évaluer la progression (ex. : quantité de GES émis ou d'eau consommée par année, taux d'accidents et de maladies professionnelles, etc.).